

Romain Lévy

Conseiller de Paris
Vice-Président du Groupe Socialiste,
Radical de Gauche et Apparentés
Conseiller du 6^e arrondissement

Monsieur Jean-Pierre LECOQ
Maire
Mairie du 6^{ème} arrondissement
78, rue Bonaparte
75006 PARIS

Paris le, 08 Septembre 2009

Monsieur le Maire,

Suite à la convocation de Madame LAMBERT-BURENS, votre adjointe, informant les élus de mon groupe de la tenue de la prochaine réunion de la « commission d'attribution des places de crèches et haltes crèches du 6^{ème} », je me permets de revenir encore une fois vers vous.

En effet, dès la séance du conseil d'arrondissement du 24 juin 2008, au nom des élus du groupe socialiste et apparenté, je vous avais fait part de notre profond désappointement face au mode de fonctionnement de cette « pseudo » commission et de notre interrogation quant au fait même de la cautionner dans sa forme actuelle, par notre présence. Votre absence de réponse nous a déjà conduit à **boycotter** les deux précédentes réunions.

Le rapport de la Mission d'Information et d'Evaluation sur l'engagement de la collectivité parisienne auprès des familles en matière d'accueil des jeunes de moins de trois ans a, depuis, conforté notre analyse. Il souligne clairement le fait que le 6^{ème} n'a pas fait voter de délibération instituant une telle commission et en fixant les règles de fonctionnement. **Un vœu a également été adopté en Conseil de Paris vous demandant expressément de procéder à cette régularisation**, ce que, à notre connaissance, vous n'avez pas fait.

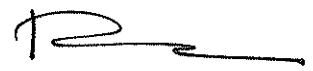
Nous vous avons également posé des questions précises concernant les critères de présélection des dossiers et nous vous avons fait part de notre volonté de pouvoir connaître, dans un **souci légitime de transparence**, la totalité des demandes déposées par les familles.

A la veille de la tenue de cette nouvelle commission, nous n'avons toujours pas reçu de votre part la moindre précision concernant votre volonté de vous conformer aux recommandations du Conseil de Paris, ni même le moindre document permettant de préparer dans des conditions transparentes cette réunion. Pour dire les choses clairement, nous n'avons **aucun document** en notre possession concernant la réunion du mardi 10 septembre.

Vous comprendrez aisément, Monsieur le Maire, que les élus du groupe socialiste et apparenté, ne pouvant cautionner un tel simulacre de transparence, ne pourront, à leur grand regret, y prendre part.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Cordialement à vous



Romain LEVY